

COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 15 avril 2024

Objet : Subventions 2024 aux associations

N° 2024-04-15/07

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois d'avril, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 19 Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Marie-Françoise DESORMIERE et Céline JANDARD.

Absent : Monsieur Salim DJELLAB.

Absents excusés : Mmes Carole SYLVESTRE et Magali RAMIREZ.

Procurations : Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON et Mme Magali RAMIREZ à Mme Aurélie SIVET.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 avril 2024

Secrétaire de séance : Mme Béatrice DESPIERRE.

Madame Monique REMONTET, Conseillère municipale, expose au Conseil municipal que la commission « Vie associative – Bâtiments communaux » et le bureau municipal ont examiné les demandes de subvention des associations, en s'appuyant notamment sur trois critères :

- l'action menée en direction des enfants,
- l'action menée en direction des habitants de Renaison,
- les manifestations participant à l'animation du village.

Elle présente un tableau récapitulatif des demandes et les propositions soumises à l'assemblée délibérante et l'invite à se prononcer pour chaque demande.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Fixe la liste et le montant des subventions attribuées aux associations, au titre de l'année 2024, comme indiqué ci-après :

AMAR (Amicale Laïque)	1 300 €
Amicale gymnastique (Amicale Laïque)	1 200 €
Amicale Laïque et Sportive	140 €
Avenir Côte Foot (ACF)	1 000 €
Association St Roch	250 €
Atelier Musical	500 €
Classes Renaisonnaises	500 €
Familles Rurales de Renaison	500 €
FCPE	160 €
Foyer Socio Educatif du Collège	1 440 €
Laissons-nous chanter	200 €
Pentatête	1 300 €
Shingitai Karaté	1000 €
Société Musicale de Renaison	1 300 €
Société Chasse St Hubert	400 €
Sou des Ecoles	450 €
FOL Projet éco école	1 000 €
Club Omnisport Roannais	2 200 €
Confrérie du Vieux Pressoir	500 €

→ pour à l'unanimité

Mme Céline JANDARD, membre du bureau des associations, ne participe pas au vote.

Présents : 18 Votants : 20

Côte Roannaise Alliance Basket	2 000 €
--------------------------------	---------

→ pour à l'unanimité

Mme Séverine BESSON, membre du bureau de l'association, ne participe pas au vote.

Présents : 18 Votants : 20

Les Années Morelles	400 €
---------------------	-------

→ pour à l'unanimité

Mme Béatrice DESPIERRE, membre du bureau de l'association, ne participe pas au vote.

Présents : 18 Votants : 20

Promotion de la danse "Ainsi danse"	500 €
-------------------------------------	-------

→ pour à l'unanimité

- Précise que le montant total des subventions s'élèvent à 18 240 €.

- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif général 2024, au chapitre 65 « charges de gestion courante ».

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Renaison, le 17 avril 2024

Le Maire,
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240415-2024-04-15_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024
Publication : 19/04/2024

Le Maire, Laurent BELUZE